Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 16 (1943)

Heft: 3-4

Artikel: La nécessité de grands bassins d'accumulation et les usines du Rhin postérieur

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-122050

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La nécessité de grands bassins d'accumulation et les usines du Rhin postérieur

On sait que, chez nous, l'électricité engendrée par nos forces hydrauliques ne nous procure qu'une faible partie (16 % en 1938) de l'énergie totale indispensable et que, pour le reste (84 %), on a recours au charbon, au bois et aux carburants liquides. Aussi, depuis la guerre surtout, se préoccupe-t-on d'accroître cette trop petite contribution de notre houille blanche et c'est ce souci qui a motivé les études du plan d'extension de nos usines électriques. Il ne faut cependant se faire aucune illusion. Nos forces hydrauliques ne sont pas illimitées et, en supposant que nous tirions parti de toutes les possibilités qu'elles nous offrent, elles ne permettraient de couvrir que 40 % de nos besoins en énergie.

Cette constatation faite, il est un autre point d'une importance capitale, c'est la répartition de cette énergie au long de l'année. Chacun se rend compte, par expérience, qu'en hiver, la consommation d'électricité est plus forte qu'en été. Or, en hiver, l'étiage des cours d'eau ne permet guère de produire l'énergie électrique qu'au moyen de bassins d'accumulation à moyenne ou haute altitude, c'est-à-dire à l'aide de lacs artificiels obtenus en édifiant des barrages dans la montagne. Le coût de ces barrages et des conduites forcées qui relient lac et usine étant élevé, le prix de l'électricité engendrée de la sorte sera nécessairement supérieur au prix de l'électricité des usines d'été, construites sur les rivières ou les fleuves. Il importe donc d'abaisser ce prix le plus possible et c'est pourquoi le choix des vallées alpestres devant être transformées en bassins d'accumulation joue un rôle prépondérant.

On entend dire parfois qu'il existe dans nos montagnes des vallons déserts que l'on pourrait, sans gêner personne, transformer en de vastes lacs. Mais, si ces vallons sont déserts, c'est précisément parce que, en général, l'eau y fait défaut et, s'il n'y a pas d'eau, un barrage n'a pas de raison d'être ! Il faut, au contraire, un vallon dans lequel l'eau coule en abondance et dont la configuration se prête à la formation d'un lac. L'extrémité du vallon ou de la vallée doit être suffisamment resserrée pour que l'édification du barrage soit rendue possible sans frais excessifs. L'eau ne doit pas charrier trop de galets ou de limon et il faut que le sol soit imperméable. Bref, diverses conditions sont indispensables et la réunion de ces conditions est beaucoup moins fréquente qu'on pourrait le croire. C'est la nature qui commande et l'homme, malgré son génie inventif, est obligé de s'incliner.

Mais il est des régions où la nature semble être venue au-devant de nos désirs et ce sont celles-là qui, logiquement, doivent être aménagées en premier lieu, car le côté économique, maintenant surtout, l'emporte sur les autres considérations. On a calculé, par exemple, que si les grandes usines projetées sur le Rhin postérieur étaient remplacées par des usines plus petites et plus nombreuses, disséminées dans le canton des Grisons, il en résulterait une dépense supplémentaire de 10 millions de francs **par an.** Il est donc très naturel que les forces du Rheinwald intéressent tout particulièrement une grande partie de la population de la Suisse alémanique, car nos Confédérés savent bien que si nos produits ne peuvent plus être exportés, notre industrie est condamnée. Le Gouvernement grison sera donc bientôt appelé à prendre une importante décision : il devra, conformément à la législation grisonne, se prononcer sur l'octroi ou le rejet de la concession concernant la construction des usines électriques du Rhin postérieur, concession refusée par les trois communes de Splügen, Medels et Nufenen.

Le consortium des usines du Rhin postérieur qui sollicite la concession comprend la ville de Zurich (25 %), les Forces motrices du Nord-Est de la Suisse (25 %), les Forces motrices bernoises (10 %), les Usines de la Société Aar et Tessin (12 %), les Usines rhétiques (25 %) et la ville de Bâle (3 %). Ce ne sont donc pas des particuliers qui investiraient des capitaux dans les usines du Rhin postérieur, mais avant tout les cantons de Zurich, Bâle, Berne, Argovie, Thurgovie, Schaffhouse, Saint-Gall, Glaris, Appenzell et Zoug, c'est-à-dire la majeure partie de la population du Plateau suisse à qui l'on ne peut pas demander de rester indifférente au risque de manquer un jour d'énergie électrique. Si des cercles privés y étaient seuls intéressés et si ces cercles manifestaient l'intention de réaliser une affaire lucrative au détriment des montagnards grisons, la sentence ne ferait de doute pour personne. Mais, en réalité, il en est autrement puisque les usines projetées sont de toute nécessité et présentent un intérêt national indiscutable. Non pas que les objections relatives à la protection des sites et du sol soient négligeables et qu'il faille prendre à la légère l'idée que le Rheinwald et le village de Splügen seront submergés, mais il est permis de se demander si les arguments avancés par trois communes grisonnes doivent vraiment l'emporter sur ceux qui touchent de près le pays tout entier, d'autant plus que les domaines et habitations appropriés seront mis à la disposition des familles appelées à transférer leurs pénates et qu'un gain stable et rémunérateur leur sera assuré. Ces familles, qui sont au nombre d'une quarantaine, n'auront d'ailleurs pas à s'en aller bien loin puisqu'elles trouveront, à quelques heures de là, dans le Domleschg, un terrain fertile et de nouveaux foyers. Les habitants du Rheinwald ont prouvé à maintes reprises qu'ils étaient d'excellents colonisateurs. Avec l'appui des entreprises d'électricité, ils seront capables de fertiliser le Domleschg et, en même temps, ils rendront un immense service à leur canton qui est l'un des plus atteints par les crises de toute nature. Peut-on vraiment comparer cette émigration pacifique à l'émigration forcée qui surviendrait si, par suite du manque d'énergie, notre industrie devrait congédier de nombreux ouvriers ? Actuellement, la situation est tendue à l'extrême et nous nous trouvons à un tournant de notre histoire économique. Jusqu'à maintenant, des dizaines de milliers de travailleurs ont pu gagner leur pain quotidien grâce à notre approvisionnement en énergie électrique. Si l'on veut qu'il en soit encore ainsi dans l'avenir et si l'on n'est pas ennemi du progrès, on peut dire en toute objectivité que le sacrifice demandé aux quarante familles du Rheinwald trouve sa justification.

On voit donc que le problème qui se pose pour le Gouvernement grison est loin d'être aussi simple que les adversaires du projet le croient. Dans tous les cas, la décision à prendre est d'une extrême importance, car ses répercussions sur l'évolution de notre économie nationale seront considérables.

« OFEL. »